Ecrit par Echo du Mardi le 21 décembre 2022

La Roque-sur-Pernes : des élections municipales complémentaires vont être organisées





À la suite de la démission du maire de La Roque-sur-Pernes, Joseph Bernhardt, le conseil municipal de la commune, composé de 11 sièges, est incomplet. Afin d'élire un nouveau maire, le conseil municipal doit être complet. Ainsi, des élections municipales complémentaires vont être organisées le mois prochain pour pourvoir le siège vacant.

Le premier tour du scrutin aura lieu le dimanche 29 janvier prochain de 8h à 18h. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu le dimanche 5 février prochain. Les candidatures pour le premier tour devront être déposées à sous-préfecture de Carpentras sur rendez-vous (au 04 90 67 70 30 ou 04 90 67 70 02), du lundi 9 janvier au mercredi 11 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 16h et le jeudi 12 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 18h. Celles du second tour le lundi 30 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 16h et le mardi 31 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 18h.

Les déclarations de candidature seront effectuées sur un imprimé n°14996*03 tenu à disposition en sous-préfecture ou en mairie. Cet imprimé peut également être téléchargé sur le site internet de la préfecture

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 21 décembre 2022

de Vaucluse.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la sous-préfecture de Carpentras au 04 90 67 70 30 ou par mail à l'adresse sp-carpentras@vaucluse.gouv.fr

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !